

L'ACTION

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

Suppl. au
n° 363
Février 2010

Défendons nos retraites et notre avenir !

Le 12 janvier dernier, le Sénat a débattu sur la question de la retraite et comment la réformer.

Le Ministre du Travail, sans beaucoup d'arguments, prend un raccourci minimaliste en affirmant que la seule solution permettant le maintien de la retraite par répartition était de "travailler plus longtemps". Avec un tel discours, le Gouvernement donne le ton et laisse apercevoir ce que va être la réforme des retraites.

L'âge de départ :

A quel âge voudraient nous voir partir en retraite nos dirigeants politiques et patronaux ? 62, 65 ou encore 67 ans comme cela a été proposé en Espagne, pays pourtant dirigé par un gouvernement dit de Gauche ?

Comment peut-on favoriser le recul légal de l'âge de la retraite dans un pays qui se meurt industriellement ?

Lorsque des milliers de jeunes sont au chômage ou galèrent avec des petits boulots à la semaine.

Lorsque des salariés trop mal payés sont obligés de dormir dans la rue, sans hygiène, sans confort et sans réel repos pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Lorsque, paradoxalement, les grands patrons négocient avec qui le veut des plans sociaux permettant aux plus anciens de partir sans embauche de jeunes en contrepartie.

Lorsque nos industriels français délocalisent leurs productions vers des pays à la main d'œuvre à bas coûts et aux acquis sociaux très bas.

Engager la bataille revendicative :

LES TRAVAILLEURS DE NOTRE PAYS NE PEUVENT RESTER OBSERVATEURS DU BON VOULOIR DE NOS POLITICIENS QUI DÉCIDERAIENT POUR NOUS CE QUI EST LE MIEUX. NOUS DEVONS COMBATTRE LES IDÉES VÉHICULÉES PAR GOUVERNEMENT ET PATRONAT, IL EST POSSIBLE DE FAIRE AUTREMENT ET LA CGT A DES PROPOSITIONS QUE NOUS VOUS SOUMETTONS À L'INTÉRIEUR DE CE JOURNAL. NOUS MOBILISER ET FAIRE LA DÉMONSTRATION DE NOTRE CAPACITÉ À CONSTRUIRE UN GRAND MOUVEMENT SOCIAL, C'EST LE DÉBAT QUE NOUS DEVONS AVOIR SUR NOS LIEUX DE TRAVAIL.

Malgré un soi-disant climat difficile et morose, les grands groupes font des profits colossaux, les salaires des grands patrons ne cessent d'exploser et les actionnaires continuent à s'enrichir sur le dur labeur accompli par les salariés.

A l'issue de la première réunion avec le Gouvernement, la grande majorité des organisations syndicales a décidé d'une journée d'action le 23 mars.

Inscrivons-nous d'ores et déjà dans cette journée de lutte revendicative !

SOMMAIRE :

- P. 1 Edito
- P. 2 Les allègements de charges
minent le budget de la Sécu
- P. 3 Retraite
Mutuelle à la rue
- P. 4 Comité d'Etablissement
réunion de janvier

**Mardi 23 Mars
journée d'action
sur les retraites.**

E
D
I
T
O

Pendant les mois à venir, nous allons vous informer sur un dossier national qui nous semble essentiel et sur lequel nous devons débattre. Voici donc le premier volet !

Les allègements de charges minent le budget de la Sécu

De nombreux dispositifs fiscaux évitent aux entreprises de participer au financement de la protection sociale. Cela oblige la Sécurité Sociale à emprunter sur les marchés financiers, ce qui lui coûte cher en intérêts.

Des cotisations sociales en baisse

Pendant longtemps, les cotisations sociales ont constitué l'essentiel des recettes de la Sécurité Sociale. Leur part a considérablement diminué ces dernières années au profit de la CSG, des impôts et des taxes. Ces cotisations sont assises sur la rémunération des salariés ou le chiffre d'affaires des professions non salariées. Les exonérations de charges accordées aux employeurs, sur les bas salaires notamment, ont fait fondre le poids des cotisations dans le budget de la Sécu. Mais la diminution de la part des salaires dans la valeur ajoutée y est aussi pour quelque chose.

Qu'entend-on par valeur ajoutée ? C'est le supplément de valeur que l'activité d'une entreprise apporte à une marchandise qu'elle produit ou qu'elle transforme. La somme de toutes les valeurs ajoutées permet d'apprécier la richesse générée à l'échelle d'un pays (on parle également de produit intérieur brut).

Cette valeur ajoutée est partagée entre deux parties : les salaires et l'entreprise. La part des salaires (le mot est ici employé au sens large, c'est-à-dire incluant les cotisations des employeurs) stagne à un taux bas depuis une vingtaine d'années : 65,1 % de la valeur ajoutée en 2008. Avant la récession de 1974, la part salariale était supérieure de 5 points à ce qu'elle est aujourd'hui et, par rapport au pic de 1982, la différence est de 10 points.

Ce qui est reversé à l'entreprise est aussi divisé en deux : une fraction pour les investissements, l'autre pour la rétribution

des actionnaires. Si la part reversée à l'entreprise n'a jamais été aussi élevée, les investissements sont plus faibles qu'auparavant : 19 % de la valeur ajoutée en moyenne depuis vingt ans, contre 24 % dans les années 1960. Et les gagnants, ce sont les profits : en à peine une

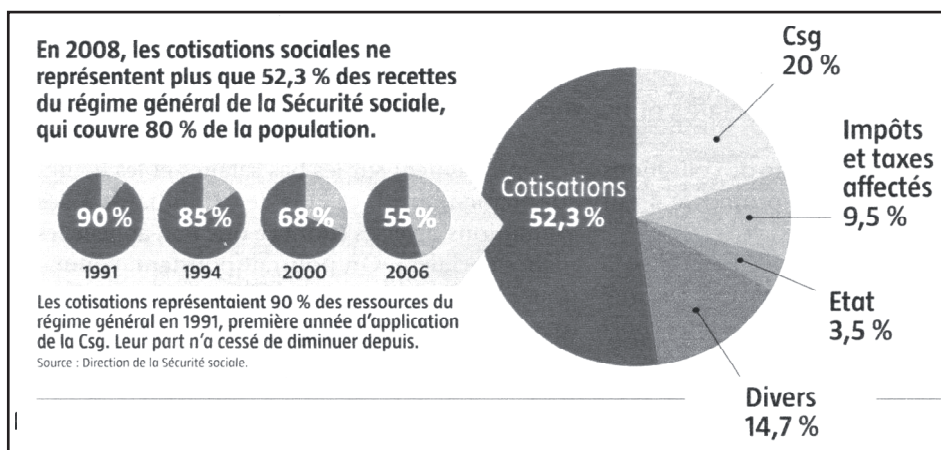
1 % de masse salariale représente 2 milliards d'euros pour la Sécu.

vingtaine d'années, la part des dividendes nets versés est passée de 2,5 % à 8 % de la va-

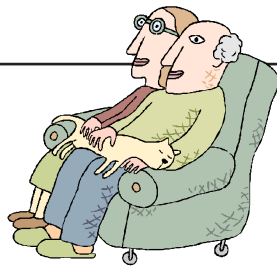
leur ajoutée.

Les entreprises ont ainsi accumulé un retard d'investissements (motif donné pour justifier le grand emprunt) parce qu'elles ont privilégié leurs actionnaires. Et ce sont les salariés qui paient la note.

Augmenter la masse salariale serait donc doublement profitable : cela permettrait de donner du pouvoir d'achat aux salariés (ce n'est pas du luxe), mais ce serait aussi bon pour les finances de la Sécu. 1 % de masse salariale en plus ou en moins, c'est 2 milliards d'euros en plus ou en moins.



Retraite



Il va falloir combattre les idées véhiculées par le Gouvernement et le patronat qu'il n'est pas possible de faire autrement que de licencier, que de travailler plus longtemps, de ne pas donner du travail aux jeunes, que de radier les chômeurs, de ne pas augmenter les salaires, rien pour les retraites ! Au nom de la crise, il n'y a plus d'argent !

Tout cela est un mensonge ! Exemples : les banques distribuent des bonus de plus d'un million d'euros aux traders, les énormes gains de productivité qu'engrangent tous les grands groupes industriels, les salaires des grands explosent. Et c'est dans ce climat que l'on va nous faire une autre réforme sur les retraites.

Avec cette grande campagne idéologique et médiatique, tous les moyens vont être mis et utilisés pour tenter de faire admettre aux salariés, à la population, que ce n'est pas possible de la financer et qu'il faut allonger la durée de cotisations, qu'il n'est donc plus possible de partir à 60 ans.

Nous devons réaffirmer haut et fort que la question des retraites relève d'un choix politique et non d'un simple calcul économique.

Faisons face à cette communication de sape et travaillons à partir des propositions CGT (ci-dessous) et à construire un rapport de force de très grande ampleur pour imposer d'autres choix politiques.

- *augmentation des salaires de 1 % = 2 milliards d'euros pour la protection sociale ;*
- *arrêt des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, en 2008 elles étaient de 32,8 milliards d'euros ;*
- *suppression des stock options, de l'intéressement, bonus, etc..., cela représente 8 milliards d'euros en moins pour la Sécu.*
- *instauration d'une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises ;*
- *négociation de la pénibilité au travail à partir de 55 ans ;*
- *embauche de jeunes.....*

Commençons à débattre dans les ateliers, bureaux, avec toutes les catégories de salariés pour qu'il y ait une très forte mobilisation, que les salariés pèsent de tout leur poids sur le débat des retraites, notamment le 23 mars, journée d'action sur les retraites.

Mutuelle à la rue ?...

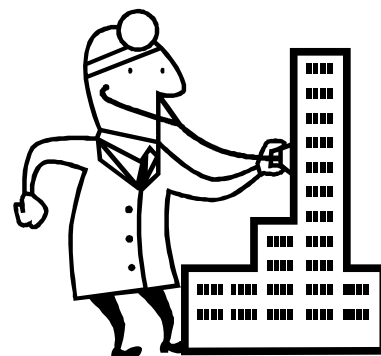
En fin d'année 2009, la Mutuelle et les administrateurs de celle-ci furent mis au courant de la vente des locaux rue Henri Barbusse qui abrite la Mutuelle.

Notre Mutuelle est locataire de la Manufacture qui nous encaisse un loyer et ce jusqu'au 31 décembre 2010, date à laquelle nous devons quitter les locaux.

La Manufacture devait nous reloger sur le site des Carmes avec le service (SP retraite, la SOHPeM et le C.E.). Suite à une impossibilité, elle ne peut tenir son engagement et nous met devant le fait accompli. Même si elle propose son aide pour rechercher un logement, elle met dehors la Mutuelle !

Devant ces faits, les administrateurs de la Mutuelle oeuvrent pour trouver le futur siège et ont déjà visité plusieurs biens qui pourraient correspondre au cahier des charges. Faire l'acquisition d'un ensemble devient la solution la plus appropriée par rapport à de la location. Devant les délais imparties, il n'est pas envisageable de faire construire un bâtiment qui correspondrait à nos besoins.

Tous les administrateurs CGT s'impliquent dans ce projet pour le mener au mieux dans l'intérêt des mutualistes.



Comité d'Etablissement

EFFECTIFS :

Au 31/12/2008	Hommes	Femmes	TOTAL
Agents	3966	351	4317
Agents Maîtrise	250	4	254
Techniciens	2383	456	2839
Employés	542	1005	1547
Cadres et assimilés	2429	506	2935
Total	9570	2322	11892
dont CCA	694	89	783

Au 31/12/2009	Hommes	Femmes	TOTAL
Agents	3 585	282	3 867
Agents Maîtrise	209	3	212
Techniciens	1 903	361	2 264
Employés	515	905	1 420
Cadres et assimilés	3 052	710	3 762
Total	9 264	2 261	11 525
dont CCA	380	44	424

On voit que l'érosion des effectifs se fait dans toutes les catégories, sauf les cadres et assimilés, on n'est vraiment loin de 18 000 salariés à Clermont-Ferrand annoncés par François Michelin sur les marches de la Mairie.

CHÔMAGE EN 2009 :

Ce sont les agents, qui, une fois de plus, ont subi le plus de perte de pouvoir d'achat.

Ils sont 1 469 sur les 1 786 salariés qui ont fait du chômage, alors que 263 sont du 2^{ème} collège et 54 des Cadres.

J'adhère à la CGT



Nom-Prénom

Atelier Usine.....

Adresse

.....

Bulletin à remettre à un militant CGT

PLAN D'ACTIVITÉ :

C'est le flou le plus complet sur l'année, car à tout moment la direction modifie les calendriers collectifs selon son bon vouloir, soit en fermant des jours ou en ouvrant d'autres (samedis B - C, voire dimanches C).

Il est grand temps de dire non à cette flexibilité outrageuse et de revenir à faire tourner nos machines du lundi au vendredi et à notre revendication du repos des samedis et dimanches.

INVESTISSEMENTS :

Pour le premier trimestre, hormis le service D à la Combaude avec l'achat de 7 presses Gullin il n'y a pas d'autres investissements dans l'industriel, malgré les 5 millions annoncés.

Mais aussi, aucun investissement dans les bâtiments des ateliers semi-finis.

On peut se poser beaucoup de questions sur la pérennité de certains sites, ce qui confirme les propos de M. Rollier le 15 février : "il n'y aura rien sur l'investissement industriel à Clermont".

Par contre, la direction a trouvé 20000 euros pour investir dans un local à chaussures à Ladoux.

**Réunion
du
28 janvier
2010**

CHAUFFERIE DE LA COMBAUDE :

L'annonce a été faite de son externalisation.



Site Internet de la
CGT Michelin :
www.cgtmichelin.fr/

Mail :
cgt.michelin@wanadoo.fr